



J'aménage mes combles, dois-je prévoir une isolation ?

À l'heure où les espaces se réduisent, **la chasse au m² est ouverte, les combles sont réaménagés** en chambre, salle de jeux, bureau...

Dans une habitation, les déperditions de chaleur par la toiture atteignant environ 30 %, il est fondamental de **bien isoler les combles** afin d'obtenir un **nouvel espace de vie confortable**.

Une bonne isolation permet de **garantir une température homogène et agréable** tout au long de l'année **tout en réduisant la consommation d'énergie**.

Pour cela, les combles pourront être isolés de différentes manières :

- les **murs ou parties verticales** seront traités au moyen de **panneaux en polystyrène expansé** ou de **complexes de doublage** ;
- les **parties inclinées** par des **panneaux en polystyrène expansé** ;
- les **sols**, par des **panneaux en polystyrène expansé thermo-acoustique** afin de préserver la tranquillité des étages inférieurs.

L'isolation peut également être réalisée **par l'extérieur** avec des **panneaux sandwich** ou des **caissons chevrons** posés sur la structure. Ces produits permettent à la fois d'assurer le support de couverture ainsi que l'isolation et de conserver le volume habitable.



Service de Presse : CLC Communications

6, rue de Rome 75008 Paris / Tél. : 01 42 93 04 04 / Fax : 01 42 93 04 03

Gilles Senneville / g.senneville@clccom.com - Christelle Maupetit / c.maupetit@clccom.com - Lise Turetti / l.turetti@clccom.com